



Verruyes, le 25 septembre 2026

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Le mercredi 30 septembre 2026 à 20h00
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Le Maire,
Cécilia ROCHEFORT**



ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du 7 juillet 2026.

- 1/ Attribution de subventions
- 2/ Compte Epargne Temps des agents
- 3/ Adressage : ultimes modifications
- 4/ Acquisition des plaques de rue et de numérotage
- 5/ Comptabilisation des fournitures du ponton d'embarquement du plan d'eau et du liège d'affichage en investissement
- 6/ Mise à disposition de l'ancienne déchetterie aux associations
- 7/ Désherbage de livres de la bibliothèque municipale
- 8/ Proposition de mise en place d'une taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 9/ Investissement pour passage de l'éclairage public en LED
- 10/ Déclaration d'Intention d'Aliéner : parcelle constructible dans le bourg
- 11/ Décision modificative n°2
- 12/ Mise en place d'un soutien financier aux familles pour les activités extrascolaires

Questions diverses :

Délégation du Maire et des adjoints
Bilan saison estivale au plan d'eau
Point rentrée scolaire
Dépôts sauvages, mesures de police
Point finances

Mairie de Verruyes – 2 Rue Nouvelle – 79310 VERRUYES
Tel. : 05-49-63-21-22 / Mail : secretariat@verruyes.fr